

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 66 (1915)
Heft: 9-10

Nachruf: Nos morts
Autor: A.Py.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce premier fascicule de l'*Espana forestal* se présente brillamment au point de vue typographique. Il est illustré de nombreux dessins et de photographies sur papier spécial. L'impression est excellente. Les titres précédés de jolies gravures, des lettres capitales délicieusement enluminées, des culs-de-lampes aux vives couleurs lui donnent un cachet très artistique.

L'*Espana forestal* débute sous les meilleurs auspices. Le Journal forestier suisse ne peut qu'applaudir à des commencements aussi heureux. Puissent-ils être suivis d'une série ininterrompue de longs et de nombreux succès; puissent son action en Espagne devenir féconde et ses lecteurs être légion.

Ce sont les vœux que le Journal forestier suisse adresse très cordialement à son nouveau confrère.



NOS MORTS.

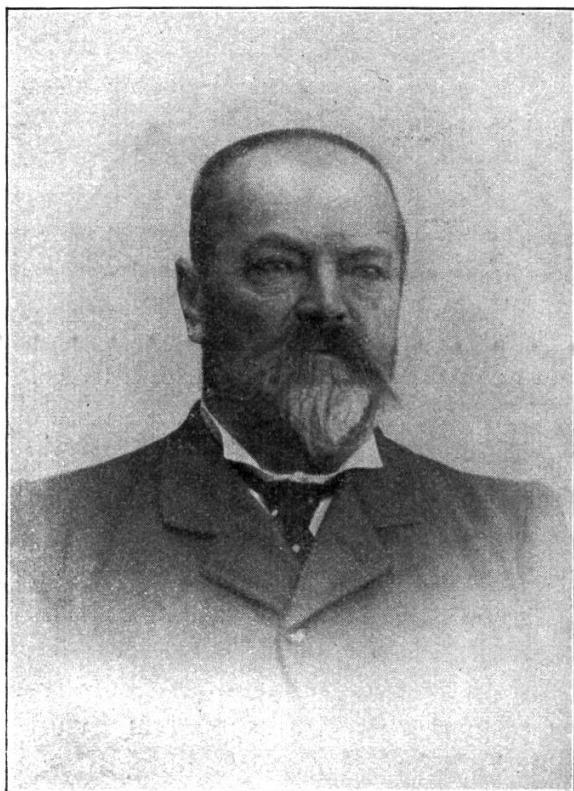
† Gaspard Lorétan, inspecteur cantonal des forêts du Valais.

Gaspard Lorétan que la mort a arraché, le 19 août, à l'affection de sa famille et de ses collègues, était le doyen des inspecteurs forestiers suisses en activité. Né en mars 1836 il allait entrer dans sa 80^{me} année, sans avoir d'ailleurs les allures d'un vieillard. Sa haute stature s'était à peine voûtée sous le poids de la douleur, causée par la mort récente de son fils cadet et de la maladie de sa charmante épouse, avec laquelle il avait célébré ses noces d'or il y a trois ans. Son cœur était resté vaillant et jeune dans l'épreuve, aucune infirmité notable ne minait ce corps robuste jusque peu avant sa mort; ce n'est qu'au milieu de juin que M. Lorétan a dû quitter son poste pour ne plus se relever.

G. Lorétan a fait partie d'une des premières volées de notre Ecole forestière qu'il a fréquentée de 1856 à 1858, en même temps que MM. les Forstmeister *Ulr. Meister* et *H. Keller*. Il a complété ses études par un semestre à Munich, puis il fut en fonctions pendant une année à St-Blasien, dans la Forêt Noire.

En 1861, son canton lui confia l'arrondissement du centre. Virtuellement, le Valais était alors divisé en trois arrondissements, le Bas, le Centre et le Haut. Mais au moment de son entrée au service, G. Lorétan était effectivement le seul inspecteur d'arrondissement et collaborait avec le forestier cantonal M. *Antoine de Torrenté*. A cette époque le traitement de l'inspecteur était inversément proportionnel à l'immense étendue à parcourir; il s'élevait d'abord à fr. 800, chiffre qui fut porté quelques années plus tard à fr. 1000 et maintenu à ce taux jusqu'en 1880. C'était sans doute l'époque héroïque pour les deux inspecteurs valaisans, alors qu'il fallait en y mettant du sien parcourir ce grand

canton depuis St-Gingolph jusqu'à Gletsch, avant l'établissement de chemins de fer et pénétrer dans les nombreuses et profondes vallées latérales par de mauvais sentiers parfois vertigineux. C'était aussi l'heure délicate d'introduire une réglementation forestière dans le pays et de gagner la confiance d'une population frondeuse et démesurément attachée à ses libertés fondamentales. C'était le début de la lutte contre une autonomie communale excessive qui, alors, ne s'inclinait pas volontiers devant l'autorité cantonale suprême, et plaçait les intérêts personnels des ayant-



† Gaspard Lorétan
Inspecteur cantonal des forêts du Valais

droits au-dessus de ceux du pays lui-même. *G. Lorétan* ne se dérobait pas devant ces besognes difficiles et ingrates. Non seulement il était l'homme sans peur, qui savait rester debout dans la tempête, ainsi ce jour où il montait seul à Evolène au gros de l'hiver, accompagné d'un piquet de gendarmerie, pour aller confisquer et amener avec lui à Sion les bois d'une coupe exécutée en contravention par la commune rebelle. Mais à part son courage il était surtout un homme de cœur, qui gagnait ses batailles par son affabilité, sa bienveillance, sa bonne humeur dont il ne se départissait jamais. Animé d'un libéralisme intelligent, dépourvu de tout esprit sectaire, il était estimé et aimé par chacun sans distinction de parti et, sans doute, c'est grâce à sa bonne influence que bien des dispositions des nouvelles lois forestières se sont acclimatées

assez rapidement en Valais. Un régime policier sévère et rébarbatif n'eut pas, au début surtout, obtenu le moindre succès chez ces populations frustes, qui par leur situation géographique ont généralement manqué de contact avec les contrées environnantes peut-être plus progressistes. Il fallait bien plutôt procéder par une patiente initiation et éducation, ce qui a toujours été le fait du défunt. Et c'était touchant de voir la joie que lui procuraient ses succès peut-être modestes aux yeux du monde, mais qui souvent étaient le résultat de longs efforts. Aimant sa forêt valaisanne par dessus tout, il était heureux du moindre progrès obtenu. Du reste, malgré son ardent patriotisme, il ne s'illusionnait pas sur la sylviculture de son pays, dont il connaissait toutes les imperfections et en convenait. Il n'était pas de ces hommes étroits qui ne voient le bien que dans leur canton, mais non plus de ces esprits chagrins qui croient servir leur pays en le dénigrant aux yeux des étrangers. Sa manière de servir était désintéressée et fidèle ; il était profondément attaché à son administration, que sa longue carrière lui permettait de pénétrer à fond. Sans doute *G. Lorétan* n'était pas sévère ni âpre à la besogne et il a gardé toute sa vie une franche aversion pour les pratiques bureaucratiques. Mais il ne s'est jamais dérobé aux fonctions difficiles et il était toujours prêt à la lutte, témoin encore ce jour, il y a peu d'années, où devant l'inertie de la commune de Naters à éteindre un incendie dans ses forêts, il se rendit personnellement sur place, fit battre la générale et expédia lui-même les escouades d'ouvriers sur le lieu du sinistre.

En 1880 le Valais fut divisé en 5 arrondissements et *G. Lorétan* chargé du III^{me}, comprenant Sierre et Sion avec les vallées de Louèche, d'Anniviers, d'Hérens et de Nendaz. Enfin en 1907, à la mort de M. Antoine de Torrenté, le gouvernement l'appela aux fonctions de forestier cantonal, qu'il exerça jusqu'à sa mort. En 1912, le conseil d'Etat fêta le cinquantenaire de ce dévoué serviteur en lui offrant un plat d'argent avec dédicace. C'est une carrière forestière de 54 années qu'il fut accordé à *G. Lorétan* de pouvoir bien remplir au service de son beau canton du Valais. Aussi lorsqu'on déposa son corps en sa dernière demeure par une radieuse matinée d'août, les hauts sommets étincelants et les profondes, forêts qui semblent monter la garde autour de la capitale sédunoise, semblaient s'associer au deuil général en saluant une dernière fois celui qui a su si bien les aimer et les servir.

G. Lorétan a non seulement été un bon serviteur des forêts ; en bon citoyen il a siégé pendant 28 ans successivement dans les conseils bourgeois et municipal de Sion. Il s'intéressait vivement à la chose publique. Il fonda en 1865 avec *Antoine de Torrenté* la section Monte-Rosa du Club alpin suisse. Il fut membre fondateur des sociétés de musique et de chant, „Valeria“ et „Rhonesängerbund“.

Au militaire, *G. Lorétan* avait atteint le grade de major de carabiniers. Il commanda en 1872 l'ancien bataillon de carabiniers 6, com-

prenant 2 compagnies vaudoises et 2 valaisannes. Auparavant il avait été à la tête de la compagnie de carabiniers 32 du Haut-Valais.

Chez tous ceux qui ont connu ce bon collègue forestier, ce franc Valaisan de la vieille roche, ce patriote suisse, son souvenir demeurera ineffaçable. R. I. P.

A. P. . . . y.



CONFÉDÉRATION.

Course d'études de l'Ecole forestière.

Au commencement de juillet, les étudiants du 3^{me} cours de notre Ecole forestière ont fait, sous la conduite d'un de leurs professeurs, une course bien intéressante dans le canton d'Uri.

Le premier jour de l'excursion fut consacré à la visite des travaux de correction du torrent du Gruonbach qui se jette dans le lac des Quatre-Cantons, non loin de Fluelen. On trouverait difficilement dans notre pays, où pourtant des travaux de ce genre abondent, un périmètre plus propice à l'étude de ces questions.

Long de quelques kilomètres seulement et coulant principalement dans les terrains ébouleux du Flysch, le Gruonbach affouille beaucoup et s'est creusé une gorge très encaissée. Aussi longtemps que l'on n'a pas cherché à l'éteindre, ses berges constamment en mouvement remplissaient le lit de matériaux de transport que les crues, nombreuses dans cette contrée riche en précipitations, charriaient jusqu'au lac, en traversant la route de l'Axenstrasse.

L'histoire des travaux entrepris pour éteindre ce torrent est celle de beaucoup de nos torrents alpins. Commencés, d'abord avec des moyens insuffisants et sans prévoir le boisement et l'assainissement de la région supérieure, les premiers travaux faits furent reconnus insuffisants ; il fallut recourir à d'autres. Au premier projet vint s'ajouter un deuxième, puis un troisième et, enfin, un quatrième. Tant et si bien que, de 1880 jusqu'à aujourd'hui, soit pendant 35 ans, les travaux d'extinction les plus divers se sont succédés presque sans arrêt. Il semble pourtant qu'on touche à leur fin et, nous nous empressons de le dire, le résultat désiré semble près d'être atteint.

Le premier projet de correction a été provoqué par la construction de la ligne de chemin de fer du Gothard. Celle-ci traverse en tunnel le lit de déjection du Gruonbach, peu au-dessus de l'Axenstrasse. Pour préserver les orifices du tunnel, la compagnie chercha à canaliser le torrent. Pour cela, elle fit établir sur la rive gauche une digue en pierre en maçonnerie sèche, longue d'environ un kilomètre et haute, par places, jusqu'à 10 mètres. Cette construction, y compris le montage d'un pont en pierre pour l'Axenstrasse, furent exécutés de 1880 à 1882. Coût : fr. 317,000. Cette dépense fut supportée en entier par la compagnie du chemin de fer.